

Rapport 3 : Signature d'une convention avec l'ANCT pour le développement du tourisme patrimonial de la commune de Ferrières Saint Mary

Cette étude a un cout prévisionnel de 18 856€ pris en charge à 100% par l'Etat parce que nous sommes « Village Avenir ».

Autoriser le Maire à signer cette convention avec l'ANCT afin que cette étude soit prise en charge entièrement par l'ANCT soit un coût de 0€ pour la commune.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport 4 : renouvellement de la convention d'assistance technique 2025-2026 MAGE de la comme de Ferrières Saint Mary

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport 5 : ajustement des tarifs des chalets et caution ménage

Cette révision est nécessaire en raison de la hausse du tarif de l'électricité et de l'eau.

Interdiction de recharger les véhicules électriques

Suite à des dégradations il sera demandé un chèque de caution et une chèque « ménage »

Mise en place d'un tarif ouvrier avec 2 mois de caution et chèque ménage

Entrée en vigueur des nouveaux tarifs au 1^{er} avril 2025

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport 6 : réforme de la tarification de l'eau introduite par l'article 101 de la loi des finances

Cette nouvelle tarification est au bénéfice de l'agence Loire Bretagne et non pour la commune.

0,28€/m3.HT pour l'assainissement

0,10€/m3 HT pour l'eau

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Rapport 8 : adhésion au Souvenir Français

Nous n'avons plus d'anciens combattants, merci à nos bénévoles de continuer à porter les drapeaux. Le Souvenir Français peut aider à l'entretien de monuments, des tombes d'anciens combattants en plus de leur présence los des cérémonies.

Autoriser le Maire d'adhérer la commune à hauteur de 50€/an à partir de 2025 dans le cadre du futur budget primitif.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0